



Déclaration DP Cadres du 18 janvier 2018

Monsieur le Président,

En ce début d'année 2018, l'équipe de l'UNSA-Ferroviaire tient à présenter ses meilleurs vœux de santé et de réussite à tous les cheminots ainsi qu'à leur famille.

L'UNSA-Ferroviaire vient de prendre connaissance du communiqué de Madame la Ministre des transports, adressé à l'AFP le 02 janvier 2018, concernant l'avenir du rail.

« Accélérer la rénovation du réseau, désengorger les métropoles et dégager les camions des routes, aider au désendettement de la SNCF : « accompagner » le développement du rail, assure à l'AFP la ministre des transports Elisabeth Borne »

L'UNSA-Ferroviaire prend acte d'une déclaration d'intention plutôt favorable au Rail, au sortir d'une nouvelle période de dénigrement pour le groupe Public Ferroviaire, qui souffre indéniablement de sous-investissement chronique depuis des décennies, concernant le réseau classique.

L'UNSA-Ferroviaire a envoyé sa contribution à la mission Spinetta. Elle y fait des propositions concrètes et pragmatiques pour le développement du ferroviaire et du service public :

- 1) La reprise de la dette de SNCF Réseau est l'élément indispensable du retour à une performance économique et financière durable du secteur ferroviaire.
- 2) Le TER est un atout pour le développement régional et le TGV doit rester accessible au plus grand nombre.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, l'urgence est de mise, car d'autres pays européens comme l'Allemagne et le Royaume-Uni investissent massivement dans leur réseau ferroviaire. La France doit préparer l'avenir en favorisant des reports modaux route/rail (voyageurs et fret) tout en améliorant et en consolidant l'outil de production.

Les propositions de l'UNSA-Ferroviaire s'inscrivent dans le projet mobilisateur pour les salariés, s'appuyant sur un outil de production rénové, pour un service public d'une qualité irréprochable, répondant aux attentes légitimes des clients.

Ces dernières semaines, les expressions ont été multiples pour manifester un désaccord face à la validation unilatérale du gouvernement des ordonnances sur la loi travail.

Le dialogue social dans les entreprises va être complètement impacté par cette mise en œuvre.

Cette évolution arrive au moment où la qualité du dialogue social devra être exemplaire pour construire un cadre social de haut niveau dans le ferroviaire.

Les partenaires sociaux seront en responsabilité face à des échéances que nul ne peut encore ignorer, le législateur ayant laissé l'initiative à l'entreprise et aux partenaires sociaux pour trouver la voie d'un accord d'entreprise.

La mise en place des futures IRP, devra répondre à une nécessaire proximité des salariés dans tous les domaines et activités de SNCF et du Groupe.

UNSA, le Syndicalisme en positif !

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

E-mail! ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Les négociations à venir seront déterminantes pour donner à toutes et à tous, l'envie, le dynamisme, la volonté, l'adhésion, la cohésion, la construction d'un avenir collectif.

L'UNSA-Ferroviaire a rappelé qu'elle est contre l'ouverture à la concurrence des transports de voyageurs car nous considérons que la multiplication des acteurs sur une infrastructure de transport guidée n'est de nature à améliorer ni son efficacité, ni son niveau de sécurité, ni ses performances économiques.

Nous avons néanmoins la volonté d'anticiper plutôt que de subir.

Concernant les conditions de transfert des salariés, l'UNSA considère que le traitement social des personnels est un élément vital en cas de changement d'opérateur.

Il ne faudrait pas que ces transferts soient une motivation à une perte d'acquis sociaux pour les cheminots du GPF SNCF.

Ce sujet doit être réglé avant toute ouverture à la concurrence, que ce soit pour les périmètres concernés ou pour les conditions réglementaires et conventionnelles du transfert. Il faudra également anticiper l'éventuel retour de salariés vers le GPF à l'issue d'une convention regagnée par le GPF.

Afin d'assurer une réelle cohésion, l'UNSA-Ferroviaire propose que, pour la protection sociale, la Caisse de Prévoyance et de Retraite (CPRP) SNCF devienne la caisse de branche du secteur ferroviaire. Cette proposition va dans le sens de la loi Travail 2, qui avec la généralisation de la mutualisation des régimes de Protection Sociale au niveau des Branches serait l'assurance d'un contexte d'augmentation des services aux salariés et aux entreprises.

Autre sujet d'actualité : la mise en place du Comité Social et Économique (CSE) qui, pour l'ensemble des Entreprises Ferroviaires, se traduira par une attrition des moyens affectés au dialogue social. On peut légitimement s'interroger... Comment les représentants du personnel pourront assumer leurs prérogatives dans des entreprises implantées sur l'ensemble du territoire français ?

Il est impératif que les Directions des Ressources Humaines ne limitent pas leurs grilles de lecture au seul prisme de l'économie, mais qu'elles regardent également la souplesse que propose le Gouvernement dans sa mise en place. C'est sur cette base uniquement que le CSE pourra s'installer progressivement dans toutes les Entreprises Ferroviaires.

En ce qui concerne notre région, les nombreux cheminots utilisateurs du « parking du château d'eau » en gare de Metz sont fortement préoccupés par la prochaine reprise en gestion de ce dernier par « EFFIA ».

Les inquiétudes sont légitimes ; en effet, la municipalité fait pression sur la Direction pour y créer des emplacements de parking et de gros travaux de remise en état sont nécessaires.

L'UNSA Ferroviaire rappelle que la municipalité de Metz a bénéficié d'une cession de 32 hectares de terrain sans que la Direction SNCF négocie en contrepartie un dépose minute et une offre de parking dignes de ce nom pour les usagers.

A noter que ce parking est déjà saturé uniquement par l'utilisation des cheminots qui se rendent sur les chantiers des différents établissements de la région et autres.

Aujourd'hui, l'UNSA Ferroviaire ne comprendrait pas le choix de la Direction qui s'engagerait dans « le tout business » au détriment des agents.

L'UNSA Ferroviaire demande à la Direction l'abandon de ce projet, qui, s'il aboutissait, ne manquerait pas de créer un très vif mécontentement du personnel, dont le pouvoir d'achat s'érode de mois en mois, et engendrerait la mobilisation de très nombreux cheminots.

Merci pour votre attention.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY
E-mail! ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

